

Comment s'inscrire ?

En communiquant avec votre MRC, votre service local de sécurité incendie ou votre centre de la santé et des services sociaux (CSSS).

CSSS Pierre-Boucher

CLSC des Seigneuries
2220, boul. René-Gaultier
Varenes (Québec) J3X 1E3
450 652-2917

CSSS Richelieu-Yamaska

CLSC des Patriotes
300, Serge Pepin
Beloeil (Québec) J3G 5S8
450 536-2572

CSSS Haut-Richelieu-Rouville

CLSC du Richelieu
300, chemin de Marieville
Richelieu (Québec) J3L 3V8
450 658-7561

MRC de Marguerite-D'Youville

609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) J0L 2R0
450 583-3301 ou 514 856-5701

MRC de La Vallée-du-Richelieu

255, boul. Laurier, bureau 100
McMasterville (Québec) J3G 0B7
450 464-0339

Opération secours adaptés



Un programme qui s'adresse aux personnes :

- en perte d'autonomie;
- à mobilité réduite;
- avec problème auditif, visuel, moteur;
- ayant une déficience intellectuelle;
- ayant un problème cognitif (Alzheimer);
- ayant maladie pulmonaire chronique;
- ayant un problème de santé mentale.

Centre de santé et de services sociaux
Richelieu-Yamaska

CLSC des Patriotes

Centre de santé et de services sociaux
Pierre-Boucher

CLSC des Seigneuries

Centre de santé et de services sociaux
Haut-Richelieu—Rouville



Opération secours adaptés

Dans le but d'assurer la meilleure intervention possible pour les personnes à mobilité réduite, lorsque survient un incendie ou tout autre sinistre, les services de sécurité incendie, les centres de santé et des services sociaux (CSSS) ainsi que les MRC de la région proposent aux citoyens concernés de s'inscrire sans tarder au programme **Opération secours adaptés**.



L'inscription à ce programme facilitera, aux pompiers, l'accès à l'information lors d'un appel d'urgence à l'adresse de la personne à mobilité réduite. Le programme **Opération secours adaptés** permet aussi aux pompiers d'avoir de l'information supplémentaire sur le type d'incapacité de la personne.

L'information reçue lors de l'inscription et de l'entrée dans le programme informatisé demeure strictement confidentielle. Seules les personnes chargées de saisir l'information et les pompiers, lors d'une situation d'urgence à votre adresse, y auront accès.

À qui s'adresse le programme ?

Si vous êtes une personne demeurant à la maison et qui ne pourrait pas l'évacuer par ses propres moyens en cas d'urgence, vous êtes admissible à ce programme.



Mode de fonctionnement

Opération secours adaptés permet la tenue d'un registre informatisé de personnes nécessitant une aide particulière lors d'évacuation. Cela permet de repérer et d'évacuer toute personne à mobilité réduite.

Lors d'un appel d'urgence, le répartiteur et le service des incendies du territoire sont prévenus de la présence de personnes à mobilité réduite, de leur localisation, du type d'handicap et de sa gravité. Ils obtiennent également une liste de personnes à contacter au besoin.

Chaque année, la liste des inscriptions est révisée afin d'avoir toujours les bonnes données inscrites aux dossiers. Cette révision est effectuée dans le cadre d'une visite chez les citoyens inscrits au programme. Les usagers sont, pour leur part, responsables d'aviser les personnes-ressources de tout changement.

Cette visite permet au personnel de se familiariser avec les lieux où résident les personnes à mobilité réduite, de valider les informations, de prodiguer les conseils de sécurité appropriés et de s'assurer que les personnes sont toujours éligibles au programme.

